

Financé par



Mis en oeuvre par



FINANCEMENT: UNICEF

DURÉE:

décembre 2020 - décembre 2022

PARTENAIRES:

ministère de la justice, ministère de la promotion de la femme et de la Protection de l'Enfant, ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, les comités locaux de protection judicaires juvéniles, les administrations pénitentiaires et la Fédération Nationale des Artisans

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS:

500 mineurs détenus et 1400 mineurs vulnérables (en conflit avec la loi, victimes d'abus et /ou de violence, en mobilité) issus des régions





CONTEXTE

Depuis 2014 une justice des mineurs a été institutionnalisée au Niger et une direction de la protection judiciaire juvénile a été créée. Malgré ces avancées significatives, la situation des mineurs en conflit avec la loi a peu évolué et la question de leur réinsertion reste cruciale. Ainsi, plus de 90% des mineurs incarcérés sont libérés au bout de 6 mois, sans jugement et sans accompagnement pour leur réinsertion socio-professionnelle. La réinsertion des détenus est désormais au cœur des réformes du gouvernement avec notamment la politique pénitentiaire et de réinsertion adoptée en 2020 par décret 2020-294/PRN/MJ.



FORMATION INITIALE PROFESSIONNALISANTE (FIP)

16 filles



Il s'agit d'une formation qualifiante, pratique et de courte durée (4 à 6 semaines) mise en œuvre en adéquation avec les aspirations des jeunes (14 à 35 ans) et les opportunités du marché local. Les softs skills clés et la formation en entreprenariat sont directement intégrés dans le contenu de ces formations.

L'APPRENTISSAGE TUTORÉ



Il s'agit d'une formation qualifiante, pratique et de longue durée (1 à 2 ans) au sein même d'un atelier. Le maître d'apprentissage ou tuteur assure l'encadrement de l'apprenti selon un programme de formation structuré et défini dans le temps.



PHASE 2

Le projet appuie la réinsertion des mineurs détenus à travers la mise en œuvre des sessions de formations initiales (FIP) dans les maisons d'arrêts pour transformer le temps de détention en temps d'acquisition de compétences (technique, entreprenariat, soft skills, alphabétisation) afin de leur permettre de développer leur potentiel à travers un projet professionnel qu'ils pourront mettre en application après leur libération à travers un accompagnement individualisé.

Par ailleurs, le projet vise aussi à faire acquérir aux mineurs en situation de vulnérabilité des compétences (technique, entreprenariat, soft skills) à travers la formation initiale professionnalisante et l'apprentissage tutoré.

Ces jeunes sont également accompagnés dans la construction de leur projet professionnel par les plateformes et espaces orientation jeunesse et les travailleurs sociaux des directions régionales de la protection de l'enfant (DRPE). Enfin, les parents et les communautés sont amenés à participer activement au projet lorsqu'un de leurs enfants en bénéficie.

Résultats attendus :

- 500 mineurs détenus formés via les FIP
- 1100 mineurs en situation de vulnérabilité formés via les FIP
- 150 ex-détenus placés en apprentissage tutorés
- 150 mineurs en situation de vulnérabilité placés en apprentissage tutorés

RÉSEAU D'ACTEURS

Comme dans toutes ses interventions, Swisscontact s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux et institutionnels pour améliorer la qualité du projet. Les acteurs sont pleinement investis de façon à trouver des solutions locales pour lever les freins à l'insertion de ces jeunes.

A chaque niveau, les acteurs concernés sont impliqués : la plateformes orientation insertion pour la découverte des métiers au profit des mineurs (identifiés par le service social de la justice ou la direction (DRPFPE) et leurs parents, la fédération nationale des artisans

et ses démembrements pour la recherche et le placement des jeunes dans les ateliers, **les maitres d'ateliers** pour l'accueil et la formation des mineurs pendant 1 ou 2 ans, **les travailleurs sociaux de la justice** et **l'ONG Grandir Dignement** pour l'accompagnement psychosocial, etc.

Cette implication passe notamment par les comités régionaux de protection judicaire juvénile qui réunissent les acteurs clés qui interviennent dans le suivi des jeunes en conflits avec la loi. Lors de ces comités, les difficultés sont exposées et les acteurs recherchent ensemble des solutions.

INTERVIEW DE SAHABI YAGI

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ARTISANS DU NIGER (FNAN)

Quel est le rôle de la FNAN dans l'insertion des jeunes ?

La fédération joue un rôle important au niveau du PAPJ car elle identifie les ateliers et les maîtres d'apprentissage qui sont prêts à accueillir des jeunes en conflit avec la loi. La fédération apporte une attention particulière à la motivation du maître mais aussi à son expérience et à l'activité économique de son atelier car il faut s'assurer que le jeune aura du travail.

Les maîtres d'apprentissage ne sont-ils pas réticents à accueillir des jeunes en conflit avec la loi ?

Au début, oui bien sûr, mais on les sensibilise à l'importance de pouvoir proposer des alternatives à ces jeunes et généralement, ils sont intéressés car ce sont des jeunes de leur quartier. En amenant les jeunes de leur quartier à changer de comportement, ils améliorent d'une certaine façon le bien-être de leur quartier. Par ailleurs, on les rassure en leur expliquant que la fédération fera des suivis mensuels mais aussi en leur présentant les autres acteurs qui sont impliqués dans le suivi psychosocial de ces jeunes comme les travailleurs sociaux, l'ONG Grandir Dignement, etc.

Comment ça se passe concrètement ?

Si le maître d'apprentissage accepte d'accueillir un jeune, on prend rendez-vous avec l'enfant accompagné d'un parent afin de s'assurer de l'engagement familial. Le parent est sensibilisé à l'importance du suivi dans la réussite de l'insertion de l'enfant. On a constaté une corrélation entre l'implication des parents et le niveau de réussite du projet professionnel de l'enfant. Ensuite l'enfant commence son apprentissage qui dure un à deux ans selon les filières. Durant sa formation, il est régulièrement suivi par notre fédération.



Quels sont les difficultés que vous rencontrez ?

Une des difficultés est liée au manque d'assiduité des jeunes qui préfèrent parfois retrouver leurs copains à la fada plutôt que de venir travailler, ou qui subissent la pression de leur bande pour les rejoindre. Il faut donc les amener à venir régulièrement, c'est un long travail de sensibilisation au niveau du jeune mais aussi au niveau du maître d'apprentissage pour qu'il reste patient.

Une autre difficulté est liée au cas de vol, principalement de téléphone cellulaire. Généralement, si le patron est compréhensif, on appelle rapidement le jeune, on discute avec lui et souvent il ramène l'objet volé et réintègre son apprentissage. Cela prend du temps en discussion, mais les jeunes ne recommencent généralement pas deux fois.

CHAPAATOU ACCOMPAGNÉE VERS L'INSERTION

Âgée de 17 ans, Chapaatou est une mineure en situation de vulnérabilité qui vit dans la région de Zinder. Orpheline de père depuis l'âge de 7 ans, Chapaatou était dans l'incapacité de continuer ses études primaires. Après avoir abandonné l'école, elle a eu des soucis avec les autorités judiciaires à cause de bagarres de quartier et de délinquance.

Grâce au programme, Chapaatou a eu l'opportunité de suivre une formation professionnelle. Elle a choisi de suivre une formation en make up et coiffure dame à Zinder. Dès les premiers jours de la formation, la jeune Chapaatou s'est découvert une passion pour ce métier et s'y est pleinement investie.

A la fin de sa formation, avec l'aide de sa mère, elle se lança dans le métier de coiffeuse dame, et devint propriétaire d'un petit salon, dans son



quartier. Elle y offre également des services de maquillage pour les femmes.

La clientèle de la jeune Chapaatou est assez satisfaite de l'innovation qu'elle a apportée dans le quartier, car il n'existait aucun salon de coiffure-make up aux alentours. Son revenu journalier peut atteindre 10 000 FCFA. Ce montant lui permet d'économiser. Elle a le projet d'aménager un local plus grand, le moderniser et d'engager d'autres jeunes filles qui sont en situation de vulnérabilité.



INTERVIEW DE BIGA ALOGOTEYE SOUMANA, JUGE DES MINEURS À MARADI

Biga Alogoteye Soumana travaille dans le domaine de la protection judiciaire juvénile depuis longtemps. Il est arrivé il y a quatre mois à Maradi, comme juge des mineurs et a été marqué par le système mis en place.

Quelle est la situation des mineurs en prison à Maradi ?

Depuis que je suis arrivée à ce nouveau poste, j'ai trouvé 24 mineurs en détention alors qu'avant, il pouvait y en avoir plus de 50. J'ai aussi constaté qu'il y n'y a eu aucune récidive. La place d'un enfant n'est pas dans une maison d'arrêt mais malheureusement, faute de structure de prise en charge, ces enfants sont envoyés en prison.

Qu'est-ce qui a changé ?

Quand je suis arrivé, j'ai trouvé un système très intéressant avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention impliqués. Quand un jeune passe par mon cabinet, il est référé vers les plateformes information jeunesse. Un conseiller d'orientation insertion identifie son besoin en formation. Certains jeunes sont mis en apprentissage tutoré avec l'appui de la FRAMI (fédération régionale des artisans de Maradi), d'autres suivent une formation professionnalisante avec l'appui de Swisscontact.

Il y a également un comité de protection judicaire juvénile, quel est son rôle ?

En tant que juge des mineurs, je suis le président de ce comité. Ce comité se réunit une fois par mois et permet l'implication de tous les partenaires de la chaîne pénale. On discute des cas des jeunes et on trouve ensemble des solutions. La grande majorité des 135 jeunes suivis par ce comité sont en activité. Ce système permet de décharger le cabinet du juge mais surtout de prendre les mineurs en charge de façon adaptée, limitant de façon considérable les récidives.

RENCONTRE AVEC LE RÉGISSEUR DE LA MAISON D'ARRÊT DE MARADI

Hamidou Tankari est un garde national de formation, il est aussi régisseur depuis 21 ans. Il connaît très bien le milieu carcéral et a pu effectuer des missions dans des centres de détention au Colorado ou en Tunisie. Il a ainsi pu découvrir différentes activités que l'on peut mener dans les maisons d'arrêt. Cela lui a donné des idées pour mettre en place des formations pour les détenus que ce soit à Tillabéri ou à Maradi.

Depuis que Swisscontact a démarré ses activités dans les maisons d'arrêt en 2020, cela lui a permis de concrétiser plusieurs projets de formation pour les jeunes détenus. Le fait de transformer le temps de détention en temps de formation a impact important sur les récidives. Ainsi, les jeunes détenus ont non seulement suivi des formations en alphabétisation, mais ils ont aussi pu choisir une formation professionnelle :



restauration, boulangerie, réparation de téléphones cellulaires, ou encore production d'alevins pour la vente.

Ces formations ont aussi un effet bénéfique pour les maisons d'arrêt car les produits des formations sont vendus et permettent d'améliorer le quotidien des mineurs au sein de la maison d'arrêt. A la sortie, ces jeunes ne reviennent plus car ils pratiquent une activité génératrice de revenus qui leur permet de s'autonomiser économiquement mais aussi de retrouver une place dans la société.

RENCONTRE AVEC UN GROUPEMENT DE JEUNES FILLES

Au Niger, lorsque des cas d'abus ou de violence sont détectés sur des jeunes mineurs, ils sont référencés à la Direction de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant pour leur apporter un soutien psychosocial et dans la mesure du possible les accompagner vers l'insertion professionnelle.

A Zinder, des jeunes filles du quartier de Garin Mallan prises en charge par cette direction ont manifesté leur intérêt pour suivre une formation en broderie à la main organisée par Swisscontact. Durant la formation, douze d'entre elles se sont davantage liées d'amitié et ont décidé de s'organiser en groupement pour développer leurs activités. C'est ainsi qu'elles ont commencé à produire des draps pour bébé ou des draps de lit ensemble. Le bénéfice des ventes était systématiquement partagé entre elles. Un jour, l'une d'entre elles a reçu la visite de sa tante qui habite à Diffa, une ville à environ 475 km à l'est. Lorsque cette dernière a découvert leur travail, elle a fortement apprécié leur travail et leur a proposé un business qu'elles ont aussitôt



accepté. Ainsi, chaque semaine, elles envoient leurs ouvrages pour une valeur d'environ 50 000 FCFA à la tante qui les écoule ensuite sur le marché de Diffa. Elles vendent également chaque jour des draps dans la ville de Zinder. Durant la formation qu'elles ont suivie, elles ont aussi appris à tenir une petite comptabilité et à gérer les finances. C'est ainsi qu'elles arrivent à économiser sur la vente. Elles ont aussi initié deux mécanismes d'épargne, l'achat de brebis, chèvres, boucs et le stockage de tomates et piments afin de ventre quand ça devient plus chers. Aujourd'hui, elles rêvent déjà d'ouvrir une boutique dans le guartier. Elles attendent encore la finalisation de leurs documents et d'agrément de leur groupement qui s'appelle Amintchi. En attendant, leur passé est loin derrière elles et elles se prennent en charge ainsi que leurs familles.



"J'ai pris conscience que nous cherchons l'argent très loin alors qu'on peut gagner de l'argent simplement, en travaillant. J'ai compris que ces produits étaient très demandés au sein de la maison d'arrêt et que le nombre de clients est bien plus important à l'extérieur. J'ai donc décidé de poursuivre cette activité à ma

libération."

Swisscontact FONDATION SUISSE POUR LA COOPÉRATION TECHNIQUE

Quartier Dar Es Salam, Cité STIN, BP 12 676

des compétences se passe en pleine causerie

et le langage est très simple. Il a été formé en

situation de production. Avant de commencer

la cuisson des biscuits et pains, les clients ont

déjà réservés la production, il n'y a jamais eu

Sa maman a tout de suite été convaincue par

son projet et l'a aidé avec un petit fond pour le démarrage de son activité. Elle l'a aussi beaucoup aidé pour la vente des biscuits. Aujourd'hui, ils travaillent ensemble et sont véritablement associés pour la production de

Niamey, Niger

de mévente.

biscuits et gâteaux.

Tél.: +227 20 73 96 37 www.swisscontact.org/niger